

Fiche Sanitaire pour l'Accueil de Loisirs

ALSH - Téléphone : 02.97.28.81.72 - Portable : 06.74.53.00.15 - anim.melrand@orange.fr						
Informations sur l'o	<u>enfant</u>					
Prénom		Nor	n			
Lieu de Naissance		Garç	on ou Fille ?	Fille	Garçon	1
Date de naissance	École				C	lasse
Informations sur le	_	<u>égaux</u>	Daniella Han	27	Trans	
Père	Mère		Famille d'acc	cueil	Tuteur	
Situation						
Marié	Concubin	Divorcé	Pacsé			
Nom et Prénom (adr	esse de facturation	1)	Non	n et Prénom	1	
Rue			Rue			
Ville			Ville	e		
Tel	Coo	le postal		Tel		Code postal
Email			Eı	nail		
Lieu de travail		Téléphone du travail			Portable Père	Portable Mère

N° allocataire CAF :	N° allocataire MSA :	Autres:				
CAF : Pour les bénéficiaires,	fournir les bons vacances ou forfait passion.					
MSA: Fournir l'attestation	de quotient à réclamer à votre caisse ainsi qu	ue les bons vacances.				
Autres personnes autorisée	s à venir chercher votre enfant à la garderi	ie périscolaire et à l'ALSH				
Nom	Prénom	Téléphone				
Nom	Prénom	Téléphone				
Nom	Prénom	Téléphone				
Autorisation parentale						
Je soussigné(e)	,représei	,représentant(e) légal(e) de				
J'autorise aussi mon enfant à baignade, déplacement car or	participer à toutes les activités organisées par u mini-bus. sance du règlement intérieur du restaurant sco	toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence. ur l'ALSH y compris activités sportives, sorties, blaire de Melrand ainsi que celui de l'ALSH et				
<u>Informations médicales</u>	OBLIGATOIF	RE : Joindre une photocopie des pages de				
L'enfant est-il à jour de ses v	accinations ? vaccinations du c	carnet de santé et de l'attestation d'assurance de vile extrascolaire.				
Oui Non	responsabilite et	viie extrascolaire.				
N° Sécurité Sociale	Médecin traitant	Téléphone				
Précisez, le cas échéant : méd	dicaments actuels, allergies sous médicament,	t, allergies alimentaires ou maladies chroniques.				
Votre enfant est susceptible de agrémenter les articles de pre internet de la commune. Aut photographié ou filmé : OUI NON	esse, bulletin municipal et site orise mon enfant à être	'autorise mon enfant à quitter l'ALSH seul à 17h? OUI NON				
Fait à Melrand, le	Faire précéder la signature de la " lu et approuvé" Signature	a mention				

Régime d'allocations familiales